

## Avis aux étudiants du semestre S10

### « Dossier de soutenance des PFE »

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en PFE (S10), de l'année universitaire 2024-2025, que le dépôt du dossier de soutenance doit impérativement être effectué au plus tard le **Vendredi 20 Juin 2025**. Le dossier doit inclure les documents suivants :

1. La page de garde signée par l'encadrant principal ;
2. La fiche d'autorisation de dépôt pour soutenance de PFE ;
3. Le rapport de similarité signé par l'encadrant principal ;
4. La copie de l'attestation de stage signée par l'entreprise d'accueil ou un document justifiant la prolongation du stage.
5. La convention de stage signée par l'entreprise d'accueil.

La soutenance est prononcée une fois les documents requis sont au complet.

